

# Le sexologue

## Le sexologue

Le sexologue est un professionnel qui possède une formation de baccalauréat ou de maîtrise en sexologie ou une formation équivalente, reconnue par l'Ordre. Cette formation est centrée sur la compréhension du comportement et du développement sexuels de la personne ainsi que sur l'apprentissage de savoirs, savoir-faire et savoir-être visant l'amélioration, le maintien ou le rétablissement de la **santé sexuelle**.

Une personne peut être un individu, un couple, une famille, un groupe ou une collectivité.

Au Québec, le titre de sexologue est réservé. Toutes les personnes utilisant le titre de sexologue doivent être inscrites au tableau des membres de l'Ordre professionnels des sexologues du Québec. Le **[répertoire de l'Ordre](#)** vous permet de vérifier si le sexologue que vous consultez est bel et bien inscrit au tableau.